



45 rue de Condé
77260 La Ferté sous Jouarre
☎ 09.66.84.34.46
www.prisme-asso.org
prisme.reseau@orange.fr

La Ferté sous Jouarre, le 27 novembre 2013

Madame ou Monsieur le Maire,
Madame ou Monsieur la ou le responsable du service Education,

Madame, Monsieur,

Notre projet associatif porte, depuis longtemps, la volonté de créer les conditions d'une éducation globale, inclusive et partagée au plan des territoires dans une démarche concertée de co-construction entre les acteurs de l'Education : enseignants, parents, animateurs, élus... jeunes eux-mêmes.

La Loi de la Refondation de l'Ecole qui modifie par décret l'organisation des temps scolaires et par conséquent périscolaires, en vue d'une meilleure articulation entre eux, pour la réussite des enfants et leurs familles, répond à nos préoccupations.

Pour la mise en œuvre de l'organisation de la semaine scolaire et des projets éducatifs de territoires qui en découlent, les collectivités vont devoir s'engager dans l'organisation des TAP (Temps d'Activités Péri-Educatifs).

Pour ce faire, il convient de requalifier les activités post ou péri scolaires déjà existantes et/ou d'en créer de nouvelles afin que ces séquences répondent à l'objectif fixé de renforcement d'activités éducatives hors temps scolaires, en articulation avec ces derniers.

Comme nous souhaitons vous accompagner, notamment dans la formation de vos animateurs en prenant en compte la nature des territoires et leurs organisations, nous proposons que des jeunes peu qualifiés puissent y être associés et participer ainsi à un projet collectif.

C'est pourquoi l'association PRISME, soucieuse que les projets éducatifs locaux répondent à vos attentes, notamment au plan de la qualification des personnes qui seront en charge de vos projets, s'associe à l'INFA (Institut de formation – Nogent sur Marne 94) pour mettre en place une formation qualifiante en alternance, répondant aux exigences définies par le cadre institutionnel : le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle Animateur périscolaire, diplôme reconnu par les branches professionnelles de l'animation et le Ministère Jeunesse et Sports).

Vous trouverez en pièce jointe la fiche formation établie par notre partenaire l'INFA précisant les objectifs de la formation, le programme en modules, la démarche pédagogique proposée, les conditions d'accès à la dite formation, l'organisation, la durée, les dates et le coût.

Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez prendre contact auprès de l'INFA – Aurélie GOMES au 01 45 14 64 02.

Espérant que notre proposition partenariale originale, retiendra votre attention,

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées... et « prismées ».

Jean ROUCOU
PRISME
Promotion des Initiatives Sociales
en Milieux Educatifs
Le Président
Tel. 01 60 09 23 74
45, Rue de Condé
77260 LA FERTE - sous - JOUARRE
www.prisme-asso.org

P.J. : Fiche formation INFA